

APE collège Kerallan

Association adhérente FCPE

L'Association des parents d'élève du Collège Kerallan était composée en 2014-2015 de membres bénévoles : 3 membres au bureau, 12 membres au Conseil d'Administration élus lors du vote du 10 octobre et 41 parents délégués au conseil de classe.

Rôle de l'APE :

représenter les parents au sein du collège

Chaque adhérent de l'APE peut se présenter pour être le porte parole des parents d'élèves au sein des différentes instances du collège :

- **Conseil d'Administration** 3 réunions par an où sont prises les décisions concernant le budget, le règlement intérieur, les projets pédagogiques, l'hygiène, la santé, la sécurité, ...

Il est précédé de questions débattues au préalable en **Commission Permanente**.
1 réunion par an

- **Conseil de Classe** pour transmettre au conseil de classe toute remarque que les parents désirent formuler concernant la classe ou leur enfant par le biais de questionnaires remis aux familles en amont, informer, par un compte-rendu distribué aux parents, des délibérations et conclusions du conseil de classe. Un Conseil par trimestre

- **Conseil de Discipline** pour prononcer une sanction à l'encontre d'un élève

- **Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté** pour organiser la prévention des conduites à risques et initier à la citoyenneté

réunir les parents d'élèves du collège pour et dans l'intérêt des enfants :

L'APE peut échanger les points de vue sur le fonctionnement du collège et des classes, apporter des avis ou des suggestions sur des éventuels problèmes rencontrés, s'informer des contraintes et des difficultés rencontrées par les enfants, les parents, le collège.

L'APE intervient également auprès de l'Inspection Académique dans des cas de manque d'effectif, de problèmes de remplacement, etc.

participer à diverses actions

L'APE peut également apporter son soutien aux actions du foyer socio-éducatif ou autres événements organisés dans le cadre du collège. L'année dernière, nous avons

aider 2 familles en difficulté pour des voyages et participer aux frais du déplacement à Aix en Provence des élèves devenus champion de France UNSS de Badmington.

Cette année, nous n'étions que **3 dans le bureau**,
Le président Olivier Leblond est parti dans une autre région.

Nous avons donc besoin de votre aide.

C'est donc avec plaisir que nous accueillerons tout

parent volontaire et motivé que ce soit pour:

- intégrer le bureau
- Représenter les parents dans les différentes commissions et conseil de classe
- Intégrer l'association et aider à l'organisation d'une ou plusieurs manifestations...
- Donner de nouvelles idées ou de l'aide grâce à vos compétences...
- ou tout simplement participer aux événements en venant en famille ou avec des amis.

Toute idée est la bienvenue pour proposer chaque année de l'originalité à nos enfants.

Faites profiter de ce que vous avez vu et apprécié dans d'autres écoles et qui pourrait faire plaisir à chacun de nos enfants.

N'hésitez pas à nous contacter

Elisa CHABOUIS (Trésorière)

06 26 67 60 16

Catherine SIMON-BOULBIN (Secrétaire)

06 81 10 88 43



adresse mail du bureau :

ape.kerallan@gmail.com

une association de parents d'élèves est un rouage indispensable dans la vie d'un collège.

L'école publique est, par principe, l'école de l'égalité. Elle forme tous les citoyens. Elle ne pratique aucune discrimination et ne reconnaît aucun privilège. La FCPE agit pour que le système éducatif ne reproduise pas et ne conforte pas les inégalités issues des différences socioculturelles ou socio-économiques. Elle revendique une école centrée sur les besoins de l'enfant, qui prend en compte ses aspirations et toutes ses aptitudes.